PN-ABZ-548
92326

Royaume du Maroc
Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses

USAID/Maroc
Division de l'Agriculture et des Ressources Naturelles

PROJET DE LA REFORME DE LA COMMERCIALISATION DES CEREALES

LES MINOTERIES INDUSTRIELLES A CEREALES SECONDAIRES - MICS

ACHY Lahcen, INSEA
EL BOUZIRI, ONICL
EL MIR, ONICL

Décembre 1993

Rapport PRCC - 17

Résumé:
Les Minoteries Industrielles à Céréales Secondaires
(Etude élaborée en 1993 avec l'appui du PRCC)

La transformation des céréales est un secteur vital de l'économie. Il est composé de trois types d'unités:

- les Minoteries Industrielles à Blés (MIB), sont au nombre de 87 et totalisent une capacité annuelle de 37 millions de quintaux;
- les Minoteries Artisanales (MA), comptent 9000 unités et ont une capacité annuelle évaluée à 60 millions de quintaux;
- les Minoteries Industrielles à Céréales Secondaires (MICS) au nombre de 53, totalisent une capacité de l'ordre de 2,5 millions de quintaux.

Ces dernières étaient initialement des orgeries. La libéralisation du commerce intérieur du blé dur et le retour des ménages vers la consommation des produits de blé dur ont poussé ces unités à se moderniser et à s'organiser, et devant l'essor de ce secteur une étude s'imposait.

Opportunité de l'étude sur les MICS

Les études disponibles sur le secteur de la transformation des céréales étaient consacrées soit aux MIB soit à la MA. Par contre, aucune étude approfondie ne s'est consacrée, jusqu'à présent, aux MICS, d'où l'opportunité de cette étude réalisée par l'ONICL avec l'appui du PRCC.

Objectifs de l'étude sur les MICS

L'étude statistique sur les MICS est exhaustive, elle concerne toutes les unités actives du secteur, et s'assigne comme objectifs de:

- Collecter des informations d'ordre général sur les MICS.

B

- Relever les conditions d'approvisionnment en céréales, structure de fabrication et destination des ventes.

- D'évaluer le positionnement du secteur sur le marché et ses perspectives.

PRINCIPAUX RESULTATS:

Une MICS est une minoterie industrielle non encore autorisée à écraser le blé tendre.

Les MICS peuvent être définies comme étant "des minoteries industrielles non encore autorisées à écraser le blé tendre". Ce sont des installations de taille relativement "petite", spécialisées dans la mouture du blé dur et de l'orge, dotées de matériel spécifique aux céréales utilisées ou d'équipement réformé provenant des MIB.

Les MICS sont essentiellement localisées à Casablanca.

Les MICS comptent 53 établissements concentrés dans quelques villes, essentiellement: Casablanca (30), Marrakech (6), Fès-Séfrou (5), Méknès-Azrou (3) et Settat(3).

Les MICS sont soit nouvelles soit rénovées.

Presque la moitié des MICS ont été créées après 1985 et 20% après 1988. Environ 40% des MICS ont été rénovées.

Les MICS se composent essentiellement des semouleries.

Sur les 53 unités existantes, 42% transforment uniquement le blé dur (semouleries), (34%) écrasent le blé dur et occasionnellement l'orge (unités mixtes) et 24% transforment uniquement l'orge (orgeries). Les MICS sont de plus en plus tournées vers la transformation du blé dur. En effet, les MICS créées depuis 1988 sont des semouleries. La conversion des MICS est un phénomène rapide: 35% ont fait l'objet de conversion, d'orgerie en semoulerie.

Les semouleries et "mixtes" ont une capacité moyenne annuelle de 43.000 qx; 40% de ces unités ont une capacité inférieure à 30.000 qx/an. La capacité totale de transformation de blé dur est d'environ 1,6 million de quintaux avec un taux d'utilisation global d'environ 75%. Les écrasements en blé dur ont doublé entre 1990 et 1992. Les semoules représentent environ 53% des produits et issus.

La capacité de transformation d'une orgerie est en moyenne de 30.000 quintaux; toutefois il semble que 54% des unités ont une capacité inférieure à 25.000 qx. La capacité totale de transformation de l'orge est d'environ 800.000 qx.

Les approvisionnements des MICS en blé dur sont estimés à 1,4 million qx en 1992 dont 66% importés et 395.000 qx d'orge dont 47% importés.

La durée moyenne de stockage est un mois et sans traitement.

La durée moyenne de stockage des grains par les MICS est d'un mois. Les stocks sont généralement conservés à l'état de vrac ou de "vrac bardi". Le traitement des stocks est quasi-inexistant.

Un millier de personnes travaillent dans les MICS.

Les MICS offrent environ 800 emplois dont 55% d'ouvriers permanents. Elles ont distribué en 1992 une masse salariale de 16 millions de dh. Le chiffre d'affaires global du secteur est estimé à 573 millions de dh. Toutefois, les matières premières absorbent une partie importante des recettes ce qui donne un taux de valeur ajoutée relativement faible (7%).

Positionnement de MICS.

Les MICS et les MIB ne sont pas actuellement en concurrence. Elles interviennent sur deux segments du marché nettement séparés, en effet, les MICS sont positionnées sur les produits de blé dur et de l'orge. Par ailleurs, elles ne totalisent pas une capacité d'écrasement susceptibles de concurrencer les MIB du moins à court terme. En effet, la capacité d'écrasement des MICS ne représente que 4% de celle des MIB et 2,5% de celle des MA.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE **1**

CHAPITRE 1 : ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE SUR LES MICS **4**
1. Opportunité de l'étude sur les MICS 5
2. Objectifs de l'étude sur les MICS 5
3. Qu'est ce qu'une MICS ? 6
4. Répartition géographique des MICS 7

CHAPITRE 2 : INFORMATIONS DE BASE SUR LES MICS **8**
1. Répartition actuelle des MICS 9
2. Evolution de l'effectif des MICS 9
3. Processus de conversion des orgeries en semouleries 10
4. Rénovation des MICS 11
5. Mouvement associatif des MICS 11
6. Nature juridique des MICS 12
7. Autres caractéristiques des MICS 13
8. Niveau d'activité des MICS 14
   a- Blé dur 14
   b- Orge 16

CHAPITRE 3 : ETUDE DES APPROVISIONNEMENTS DES MICS **18**
1. Structure des approvisionnements 19
   a- Le blé dur 19
   b- Orge 20
2. Cadence des approvisionnements 21
   a- Blé dur 21
   b- Orge 22
3. Critères de choix des grains 23
4. Variabilité des prix des grains 23
   a- Blé dur 23
   b- Orge 24
5. Transport des grains 25
6. Durée et mode de Stockage des grains 26

CHAPITRE 4 : ACTIVITE DE PREPARATION ET DE TRANSFORMATION DES GRAINS **28**
1. Matériel de nettoyage 29
2. Déchets de nettoyage 29
   a- Blé dur 29
   b- Orge 30

E

3. Matériel de transformation 31
3.1. Semouleries 31
a- Longueur des cylindres 31
b- Surface de blutage 31
c- Surface de sassage 32
3.2. Orgeries 33
a- Longueur des cylindres 33
b- Surface de blutage 33
c- Surface de sassage 34
4. Capacité d'écrasement 35
a- Blé dur 35
b- Orge 35

CHAPITRE 5 : PRODUCTION ET EMPLOIS DANS LES MICS..... 37
A. La production 38
1. Evolution de la production des MICS 38
a- Blé dur 38
b- Orge 39
2. Structure de la production de 1992 40
a- Blé dur 40
b- Orge 41
3. Fourchette des prix des produits 42
a-Blé dur 42
b- Orge 42
4. Circuits de distribution des produits 42
B. Emploi et salaires dans les MICS 43
1. Emploi moyen dans les MICS 43
2. Structure des emplois crées dans les MICS 44
3. Rémunérations dans les MICS 45

CHAPITRE 6 : STRUCTURE DES CHARGES ET RENTABILITE DES MICS 46
1. Structure des charges 47
2. Le chiffre d'affaires 58

CHAPITRE 7 : CONCURRENCE ET PERSPECTIVES DES MICS.. 50
1. Les MICS et la concurrence 51
2. Les MICS et la libéralisation 51
3. Les MICS et la sécheresse 51
4. Les difficultés des MICS 51
5. Les projets des MICS 52

CONCLUSION GENERALE 53

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur de la transformation des céréales est un secteur vital de l'économie. Il permet d'approvisionner les ménages urbains et ruraux en farines et semoules qui constituent les denrées de base du régime alimentaire du "marocain moyen".

Ce secteur est composé de trois types d'unités :

- Les Minoteries Industrielles à Blés (**MIB**) qui sont de grandes installations modernes qui transforment essentiellement du blé tendre. Elles approvisionnent le marché en produits de blé tendre (Farine Nationale de Blé Tendre (FNBT) subventionnée par l'Etat et Farine de Luxe). Ces unités ont une capacité totale de 37 millions de quintaux et sont au nombre de 85. Elles ont fait l'objet de plusieurs études en plus du suivi quotidien auquel elles sont soumises par l'ONICL.

- Les Minoteries Artisanales (**MA**) sont essentiellement des moulins à façon qui offrent le service de mouture aux clients qui apportent leurs propres grains. Ce sont généralement de petites installations situées essentiellement dans des zones rurales et dans les quartiers populaires des villes. Leur effectif dépasse 9000 unités et comptent une capacité estimée à 60 millions de quintaux. Le niveau d'activité de ces unités est lié étroitement au niveau de la récolte céréalière.
  Les minoteries artisanales ont bénéficié récemment de deux études effectuées dans le cadre d'un travail conjoint entre l'INSEA et l'ONICL en (1989) et (1992).

- Les Minoteries Industrielles à Céréales Secondaires (**MICS**) étaient initialement de petites installations qui transformaient l'orge et les céréales secondaires. Depuis 1985, date à laquelle ces unités ont été autorisées à transformer le blé dur, leur effectif s'est rapidement multiplié et s'élève aujourd'hui à 53 unités. La tendance des ménages vers la consommation des produits de blé dur (farines, semoules et pâtes) a poussé ces unités à s'agrandir à se moderniser et à s'organiser dans le cadre d'associations professionnelles.

Les MICS n'ont fait l'objet d'aucune étude approfondie et restent un terrain méconnu, c'est pourquoi l'Office Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (**ONICL**) et le Projet de Réforme de la Commercialisation des Céréales (**PRCC**) ont décidé récemment de se pencher sur la question. Une étude exhaustive a été menée auprès des responsables de ces unités. Elle intervient dans le cadre d'une série d'investigations menées dans le cadre du PRCC afin de mieux anticiper les conséquences de la libéralisation du marché des céréales sur l'activité de la minoterie.

Ce rapport présente dans les détails les résultats des entretiens engagés sur une période d'un mois entre le personnel des services extérieurs de l'ONICL et les responsables des 53 minoteries recensées.

CHAPITRE 1

ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE SUR LES MICS

1. Opportunité de l'étude sur les MICS

Les Minoteries Industrielles à Céréales Secondaires (MICS) étaient principalement des Orgeries. Mais, depuis 1985 la conversion des orgeries en semouleries ainsi que la création de nouvelles semouleries n'ont cessé de croître. Ainsi, le nombre de semouleries est passé pratiquement du néant en 1984-85 à 41 en 1990-91. Un travail d'actualisation de la base de sondage des MICS en janvier 1993 a révélé la présence de 58 unités dont 5 en arrêt.

Ces MICS sont composées de 22 semouleries, 13 orgeries, le reste est constitué par des unités mixtes. Elles sont, principalement, concentrées à Casablanca (57%), Fès, Méknès et Marrakech.

L'écrasement des MICS en blé dur accuse une nette augmentation. Les quantités triturées ont triplé de 1988-89 à 1990-91.

Les statistiques de l'ONICL montrent que les MICS ont écrasé 640 mille qx de blé dur durant la campagne 1990 - 91 et ont produit 500 mille qx de semoules et farines de blé dur. Ces produits sont destinés au commerce et aux fabricants de couscous et de pâtes alimentaires.

Les études disponibles sur le secteur de la transformation des céréales sont consacrées soit à la minoterie industrielle à blés (MIB) soit à la minoterie artisanale (MA), par contre aucune étude approfondie ne s'est consacrée, jusqu'à présent, aux MICS.

Par conséquent, l'ONICL et le PRCC ont jugé très opportun de mener une enquête auprès des MICS pour compléter le dispositif de suivi du secteur de la transformation des céréales.

2. Objectifs de l'étude sur les MICS

L'étude statistique sur les MICS est exhaustive, elle concerne toutes les unités actives du secteur, et s'assigne comme objectifs :

- De collecter des informations d'ordre général sur les MICS : date de création, statut juridique, caractéristiques des locaux de production...

- D'étudier les procédés et les équipements techniques utilisés pour la préparation et la transformation du blé dur et de l'orge.

- De relever les conditions d'approvisionnement en grains : saisonnalité d'approvisionnement, qualité, quantités, prix.

- D'évaluer la structure et la régularité de fabrication : produits fabriqués, quantités, prix, emballage.

- D'évaluer la structure et les destinations des produits vendus.

- D'étudier l'emploi et la structure du prix de revient : relevés des différentes charges liées à la transformation des céréales.

- D'étudier le positionnement du secteur et les perspectives d'avenir tels qu'ils sont perçus par les minotiers.

3. Qu'est ce qu'une MICS ?

Les MICS peuvent être définis comme "des minoteries industrielles non encore autorisées à écraser le blé tendre".

Actuellement et d'une manière générale les MICS sont des installations de dimension relativement "petite", spécialisées dans la trituration du blé dur et de l'orge[1] . Elles sont dotées de matériel spécifique aux céréales utilisées ou d'équipement réformé provenant des moulins industriels.

---

[1] Notons que l'appelation attribuée à ces unités est devenue caduque. Ces unités écrasent le blé dur et l'orge qui sont des céréales principales. Notons également que la libéralisation du marché notamment par l'élimination des avantages accordés aux MIB est susceptible de faire disparaitre la typologie actuelle des minoteries instituée par le Dahir de 1973 portant organisation du marché des céréales et des légumineuses.

4. Répartition géographique des MICS

Si la localisation des MIB est dictée en partie par des considérations sociales (garantie d'approvisionnement des zones lointaines en farines, fixation des populations, création d'emplois...) il semble que la stratégie d'implantation des MICS obéit essentiellement à une logique de rentabilité économique (proximité des marchés et des sources d'approvisionnement). En effet, l'essentiel des unités est localisé dans la Wilaya de Casablanca (57%), ensuite dans les provinces de Marrakech, Fès-Séfrou, Meknès-Azrou et Settat.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MICS

Province ou préfecture	Effectif	%
Casa-Aïn Sebaâ	16	30,2
Casa-Anfa	14	26,4
Marrakech	6	11,3
Fès,Séfrou	5	9,5
Meknès,Azrou	3	5,7
Settat	3	5,7
Safi	2	3,8
Tiznit	1	1,9
El Jadida	1	1,9
Kénitra	1	1,9
Agadir	1	1,9
Total	**53**	**100**

CHAPITRE 2

INFORMATIONS DE BASE SUR LES MICS

1.Répartition actuelle des MICS

Les MICS sont essentiellement des unités de transformation de blé dur

Sur les 53 unités enquêtées, 42% transforment uniquement le blé dur (semouleries),seul 24% transforment uniquement l'orge (orgeries) tandis que le reste (34%) écrasent à la fois le blé dur et l'orge (unités mixtes).

REPARTITION DES MICS SELON LA NATURE DES GRAINS TRANSFORMES

Type	Effectif	%
Semouleries	22	42
Orgeries	13	24
Mixtes	18	34
Total	**53**	**100**

2.Evolution de l'effectif des MICS

Le processus de création est en évolution rapide

Il est intéressant de noter que la création de nouvelles unités de transformation de blé dur et d'orge s'est particulièrement développée depuis 1985. Le tableau ci après montre, en effet que 47% des MICS (soit 25 unités) ont vu le jour à une date ultérieure à 1985 parmi lesquelles 10 se sont créées après 1988.

REPARTITION DES MICS SELON LA PERIODE DE CREATION

Période de création	Effectif	%
Avant 1985	28	53
Entre 1985 et 1988	15	28
Après 1988	10	19
Total	53	100

3. Processus de conversion des orgeries en semouleries

Plusieurs conversions d'orgeries en semouleries

Parallèlement à ce processus de création intensif, la conversion des orgeries en semouleries ou en unités mixtes est un phénomène également remarquable. Entre 1985 et 1993, dix-neuf unités ont subi une opération de conversion.

REPARTITION DES MICS SELON LA PERIODE DE CONVERSION

Période de conversion	Effectif	%
1985	8	42
1986	6	32
1987	2	10
De1988 à 1993	3	16
Total	19	100

D'autre part, sur les 25 unités créées après 1985, seules deux transforment uniquement l'orge. Les MICS restantes ont une activité de transformation du blé dur combinée ou non à celle de l'orge.

4. Rénovation des MICS

Un effort de rénovation remarquable

La rénovation des MICS, qui se traduit par le renouvellement d'une partie consistante ou de la totalité du matériel de nettoyage et/ou de transformation, est un phénomène relativement récent.

En effet, sur les 23 unités qui déclarent avoir subi une rénovation 70% l'ont été entre 1990 et 1993 contre 30% seulement pendant la période d'avant 1989.

REPARTITION DES MICS SELON LA PERIODE DE RENOVATION

Période de rénovation	Effectif	%
Avant 1988	7	30
De 1988 à 1993	16	70
Aucune rénovation	30	0
Total	**53**	**100**

5. Mouvement associatif des MICS

Les MICS s'organisent dans le cadre d'associations professionnelles

Conscientes du mouvement associatif, les MICS ont commencé récemment à s'organiser dans le cadre d'associations professionnelles. C'est ainsi que 75% des unités ont déjà adhéré à l'une des deux associations actuellement existantes : l'Association Professionnelle des Semouleries du Maroc (APSM), et l'Association Marocaine des Minoteries à Orge (AMAMO).

ADHESION DANS UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
(mai 1993)

Association	Effectif	%
ASPM	38	72
AMAMO	2	3
Aucune	13	25
Total	53	100

6. Nature juridique des MICS

Plus de la moitié des MICS sont des sociétés anonymes

Ventilées selon la nature juridique, il apparaît que la société anonyme est la forme la plus dominante avec une fréquence relative de (51%), ceci s'explique aussi bien par les avantages de cette forme sur le plan juridique et fiscal que par l'importance des capitaux requis par l'investissement dans cette activité.

D'autre part, les deux formes d'entreprise, individuelle et SARL, ont un poids identique de l'ordre de (21%) chacune.

REPARTITION DES MICS SELON LA NATURE JURIDIQUE

Nature juridique	Effectif	%
Société anonyme	27	51
Entreprise individuelle	11	21
S.A.R.L.	11	21
Autre	4	7
Total	53	100

7. Autres caractéristiques des MICS

Les MICS ne rentrent pas dans la stratégie des groupes financiers

Interrogées sur leur appartenance à un groupe financier, seules deux unités ont répondu affirmativement.

La surface des MICS est variable selon les zones géographiques

La surface moyenne d'une MICS est de l'ordre de 2000 m^2. Cette surface englobe à la fois la surface occupée par le matériel, par les locaux administratifs ainsi que par les magasins utilisés pour le stockage. Cette surface varie entre un minimum de 200 m^2 et un maximum de 16000 m^2.

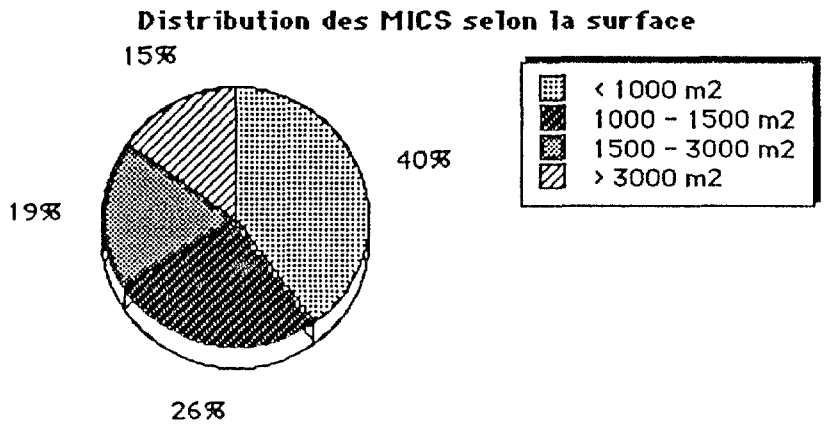

Le nombre de niveaux des batiments qui logent l'équipement est un indicateur du niveau technologique des installations

Le nombre de niveaux est un indicateur qui traduit le niveau de modernisation de ces unités. Ce nombre varie entre 1 et 5, et se situe en moyenne à 2,5 . Il est à constater que le nombre de niveaux est relativement plus élevé dans les unités mixtes et les semouleries que dans les orgeries.

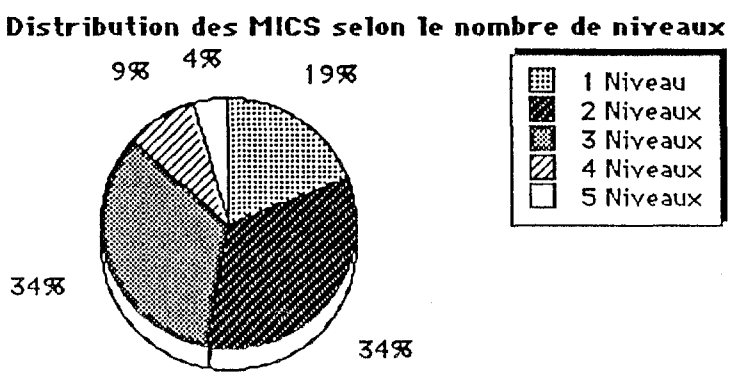

8. Niveau d'activité des MICS

a- Blé dur

Au niveau national, une unité de transformation de blé dur produit en moyenne 27600 quintaux par an dont (64%) de semoules et (36%) de farines. Toutefois, ce niveau moyen d'écrasement cache des disparités importantes entre les différentes unités.

a.1. Selon la nature juridique

Ce sont les sociétés anonymes qui ont le niveau d'activité le plus important. Elles produisent en moyenne 44000 quintaux par an dont (57%) de semoules le reste en farines. Les SARL arrivent en seconde position avec 20350 quintaux de semoules (57%) et 15400 quintaux de farines. Les entreprises individuelles possèdent un niveau d'activité qui est relativement faible, elles ne produisent en moyenne que 8100 quintaux par an dont 65% de semoules.

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN 1992 SELON LA NATURE JURIDIQUE (EN QUINTAUX)

Type d'entreprise	Semoules	Farines	Semoules et farines
Entreprise individuelle	5300	2800	8100
Société anonyme	25150	19000	44150
SARL	20350	15400	35750
Autre	11800	11000	22800
Ensemble	17600	10000	27600

a.2. Selon la période de création

Les unités créées entre 1985 et 1988 produisent en moyenne 36200 quintaux par an dont 70% de semoules, elles sont suivies par celles créées après 1988 avec une production annuelle de l'ordre de 33350qx dont 51% en semoules. Par contre, les plus anciennes unités ont une production moyenne de l'ordre de 15200 quintaux composée à concurrence de 65% par les semoules et 35% par les farines.

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN 1992 SELON LA PÉRIODE DE CRÉATION (EN QUINTAUX)

Période de création	Semoules	Farines	Semoules et farines
Avant 1985	9900	5300	15200
Entre 1985 et 1988	25300	10900	36200
Après 1988	17050	16300	33350
Ensemble	**17600**	**10000**	**27600**

a.3. Selon la capacité d'écrasement

En principe, plus la capacité d'un moulin est importante plus sa production est élevée. C'est le cas des trois premières classes de capacités ventilées dans le tableau ci-après.

Les unités qui appartiennent à la classe de capacité (40000-55000 quintaux) semblent les plus performantes tandis que les unités les plus grandes connaissent des taux d'utilisation de capacité relativement plus faibles.

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN 1992 SELON LA CLASSE DE CAPACITÉ (EN QUINTAUX)

Capacité	Semoules	Farines	Semoules et farines
Moins de 25000	9450	4100	13550
De 25000 à 40000	10580	7400	17980
De 40000 à 55000	25200	8450	33650
Plus de 55000	23000	12700	35700
Ensemble	**17600**	**10000**	**27600**

b- Orge

Au niveau national, une unité de transformation d'orge produit en moyenne 12770 quintaux par an dont (78%) de semoules et (22%) de farines.

b.1. Selon la nature juridique

Les sociétés anonymes ont le niveau d'activité le plus important. Elles produisent en moyenne 17950 quintaux par an dont (81%) de semoules, le reste en farines. Les entreprises individuelles arrivent en seconde position avec 5500 quintaux de semoules et 2300 quintaux de farines. Les SARL possèdent un niveau d'activité qui est relativement faible, elles ne produisent en moyenne que 6650 quintaux par an dont (72%) de semoules.

PRODUCTION ANNUELLE MOYENNE EN 1992 SELON LA NATURE JURIDIQUE (EN QUINTAUX)

Type d'entreprise	Semoules	Farines	Semoules et farines
Entreprise individuelle	5500	2300	7800
Société anonyme	14550	3400	17950
SARL	4800	1850	6650
Autre	12100	3300	15400
Ensemble	9970	2800	12770

b.2. Selon la période de création

Les plus anciennes orgeries, occupent la première position, elles ont une production moyenne de l'ordre de 14900 quintaux composée à concurrence de 77% par les semoules et 23% par la farine. Les unités créées entre 1985 et 1988 produisent en moyenne 9000 quintaux par an dont 75% de semoules, elles sont suivies, enfin, par celles créées après 1988 qui comptent une production de l'ordre de 6400 quintaux pas an.

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN 1992 SELON LA PÉRIODE DE CRÉATION (EN QUINTAUX)

Période de création	Semoules	Farines	Semoules et farines
Avant 1985	11600	3300	14900
Entre 1985 et 1988	6800	2200	9000
Après 1988	3900	2500	6400
Ensemble	**9970**	**2800**	**12770**

b.3. Selon la classe de capacité

Les orgeries d'une capacité inférieure à 25000 quintaux par an ont une production annuelle qui ne dépasse pas 4810 quintaux. Le niveau de production augmente avec la classe de capacité, sauf pour la dernière classe. Il semble que le taux d'utilisation des capacités est relativement plus faible dans cette catégorie de moulins.

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN 1992 SELON LA CLASSE DE CAPACITÉ (EN QUINTAUX)

Capacité	Semoules	Farines	Semoules et farines
Moins de 25000	3650	1160	4810
De 25000 à 40000	9350	3180	12530
De 40000 à 55000	12500	4600	17100
Plus de 55000	11800	2600	14400
Ensemble	**9970**	**2800**	**12770**

CHAPITRE 3

ETUDE DES APPROVISIONNEMENTS DES MICS

Le secteur des MICS est en pleine expansion. La demande des produits de blé dur ne cesse d'augmenter.

L'approvisionnement est un des problèmes majeurs auquel s'affrontent les professionnels de ce secteur. Ils ont souvent évoqué la rareté sur le marché de blé dur de qualité et les difficultés de la répartition du blé dur importé entre les différentes minoteries.

Le problème d'approvisionnement provoqué parfois des ruptures de stocks et des arrêts de fonctionnement et plus généralement des faibles taux d'utilisation de capacité .

Cette fonction se base essentiellement sur l'expérience et le talent du responsable des approvisionnements de l'entreprise, en l'absence d'utilisation de matériel approprié permettant de contrôler les spécifications du grain acheté

1. Structure des approvisionnements

a- Le blé dur

Les approvisionnements des MICS en blé dur s'élèvent à 1,4 millions de quintaux en 1992, avec une dominance des grains d'importation. En effet les deux tiers du blé dur transformé provient de l'Importation. Ceci s'explique principalement par la situation de sécheresse qui sévit au Maroc pendant les deux dernières campagnes.

Les approvisionnements par les collecteurs et par les commerçants agréés arrivent en seconde position avec un peu plus du cinquième (22%).

REPARTITION DES QUANTITES DE BLE DUR SELON MODE D'APPROVISIONNEMENT

(EN 1000 QX)

Mode d'approvisionnement	Quantité	%
Importation	935	66
Collecteur ou commerçant agréé	317	22
Halles aux grains	23	2
Autres	138	10
Total	1413	100

b- Orge

Les approvisionnements des MICS en orge est de l'ordre de 395 000 quintaux en 1992. Ils proviennent principalement des importations (47%), des "souks et agriculteurs", avec 33%, le reste est assuré par les collecteurs et les commerçants agréés (18%) et les halles aux grains (2%).

REPARTITION DES QUANTITES D'ORGE SELON MODE D'APPROVISIONNEMENT

(EN 1000 QX)

Mode d'approvisionnement	Quantité	%
Importation	187	47
Souks et agriculteurs	129	33
Collecteur ou commerçant agréé	70	18
Halles aux grains	9	2
Total	395	100

La comparaison des structures des approvisionnements du blé dur et de l'orge en 1992 permet de relever les remarques suivantes :

- les importations constituent le principal mode d'approvisionnement des mics aussi bien en blé dur qu'en orge.

- les souks et agriculteurs ont un poids relativement plus important dans le cas de l'orge.

- les collecteurs et les commerçants ont des poids comparables.

- les halles aux grains ne participent que très faiblemnt à l'approvisionnement des MICS.

2. Cadence des approvisionnements

a- Blé dur

REPARTITION DES QUANTITES DE BLE DUR PAR TRIMESTRE ET SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT

(EN 1000 QX)

Mode d'approvisionnement	Trimestre1	Trimestre2	Trimestre3	Trimestre4
Collecteur ou commerçant	102	80	63	72
Importation	208	118	280	330
Halles aux grains	1	11	10	2
Autres	39	20	47	32
Total	**350**	**229**	**400**	**436**

Pendant l'année 1992 le quart des approvisionnements est réalisé pendant le premier trimestre, le second trimestre connaît le niveau d'approvisionnement le plus faible de l'année avec seulement (16%). Le troisième et quatrième trimestre de l'année représentent respectivement (28%) et (31%) des approvisionnements en blé dur de l'année.

Analysés par mode d'approvisionnement, il semble que :

- le tiers des approvisionnements assurés par les collecteurs et les commerçants sont réalisés pendant le premier trimestre, le quart pendant le second, le cinquième pendant le troisième et le reste pendant le quatrième.

- les importations de blé dur se sont intensifiées pendant le second semestre de l'année. En effet, 65% des importations sont effectués au cours du troisième et quatrième trimestre. Ce constat est fortement liée à la succession de deux années de sécheresse.

b- Orge

Les approvisionnements sont réparties quasi-uniformément entre le premier et le deuxième semestre de l'année soit respectivement (51%) et (49%). Toutefois, seul 19% des approvisionnements sont effectués le quatrième trimestre contre 30% le troisième.

REPARTITION DES QUANTITES D'ORGE PAR TRIMESTRE ET SELON MODE D'APPROVISIONNEMENT

(EN 1000 QX)

Mode d'approvisionnement	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Collecteur ou commerçant	21	13	17	20
Importation	50	57	42	37
Halles aux grains	3	-	4	3
Souks, agriculteurs	30	28	55	18
Total	**104**	**98**	**118**	**78**

Sur les 187 mille quintaux importés, 27% ont été achetés durant le premier trimestre, 31% le second, 22% le troisième et 20% pendant le quatrième trimestre.

Les approvisionnements en orge effectués chez les collecteurs et les commerçants sont réparties à parts égales entre le premier et le second semestre de l'année.

Il serait intéressant à ce niveau d'étudier la logique sous-jacente au comportement d'approvisionnement des MICS et d'identifier les facteurs ou les déterminants de ce comportement. Plusieurs hypothèses méritent d'être vérifiées: est-ce un comportement déterminé par le niveau des prix (variabilité temporelle des prix)? est-ce un comportement déterminé par la disponibilité? ou encore une réponse spontanée aux besoins en matières premières déterminés par le niveau de la demande sur les produits?

3. Critères de choix des grains

Les responsables des approvisionnements dans les MICS sont beaucoup plus orientés par le rapport "qualité-prix" (47%) des réponses relatives au blé dur et (58%) de celles relatives à l'orge. La qualité seule est le second déterminant dans les choix des MICS. Le prix seul n'a pas été évoqué comme critère décisif dans le choix des grains.

CRITÈRES DE CHOIX DES GRAINS

Critère de choix	blé dur	orge
Qualité[1]	42	42
Rapport qualité-prix	47	58
Disponibilité	11	-
Total	100	100

4. Variabilité des prix des grains

a- Blé dur

Le coût des grains intervient de façon très significative dans les charges des MICS. Toute variation du prix entraîne des incidences sur le coût de la production, et sur les marges bénéficiaires réalisées par les minotiers.

Le prix du quintal de blé dur oscille entre 295 dh et 314 dh selon le mode d'approvisionnement et l'époque à laquelle l'achat s'effectue.

[1] L'appréciation de la qualité par le meunier signifie la mesure du poids spécifique, du taux d'humidité et du taux d'impureté,variété

Ces informations ne dégagent aucune tendance particulière. Elles sont fournies uniquement à titre indicatif.

PRIX TRIMESTRIELS DU BLE DUR SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN 1992

(EN DH)

Prix du quintal	Trimestre 1	Trimestre2	Trimestre3	Trimestre4	Moyenne
Importation	314	302	304	305	306
Collecteur commerçant	314	308	306	311	310
Halles aux grains	295	295	302	305	300
Autres	303	300	300	301	301
Moyenne	306	301	303	306	304

FOURCHETTE DES PRIX MOYENS DU BLE DUR SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT.

(EN DH)

Mode d'approvisionnement	Fourchette de prix
Collecteurs, commerçants	295 - 370
Halle aux grains	295 -310
Importation	291 - 334
Autre s	290 - 337

b- Orge

Le prix du quintal d'orge varie entre 157 dh et 187 dh. La tendance relevée est que le prix dans les souks et au niveau des agriculteurs sont inférieurs à ceux des autres fournisseurs et sont très proches de ceux de l'importation.

PRIX TRIMESTRIELS DE L'ORGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT

(EN DH)

Prix du quintal	Trimestre1	Trimestre2	Trimestre3	Trimestre4	Moyenne
Collecteur commerçant	183	184	187	181	184
Halle aux grains	180	-	178	178	179
Importation	156	156	158	158	157
Souk, Agriculteur	161	155	155	157	157
Moyenne	**170**	**165**	**170**	**169**	**169**

FOURCHETTE DES PRIX MOYENS DE L'ORGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT.

(EN DH)

Mode d'approvisionnement	Fourchette de prix
Halle	177 - 180
Souk	175 - 177
Collecteur	183 - 187
Importation	156 - 159

5. Transport des grains

Le transport du blé dur est assuré en premier lieu par des entités spécialisées (ONT, ONCF ..). avec 41%. Les moyens de transport propres à la minoterie assurent (35%) tandis que dans 24% des cas le vendeur lui même achemine les grains jusqu'aux magasins des MICS.

Transport du blé dur

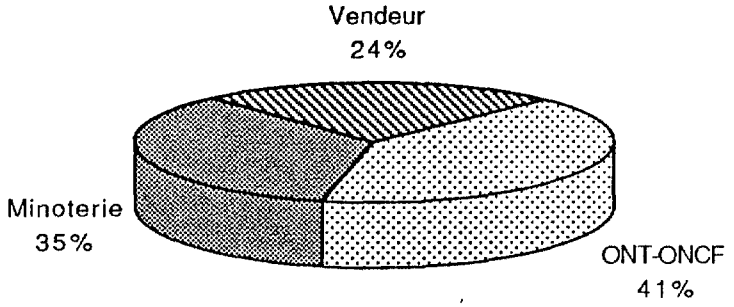

Le transport des orges, dont les quantités sont relativement plus faibles que celles du blé dur, est assuré à hauteur de 52% par les moyens de transport propres à la minoterie. L'ONT et l'ONCF transportent le tiers des approvisionnements et les fournisseurs en assurent les (13%) restants.

Transport de l'orge

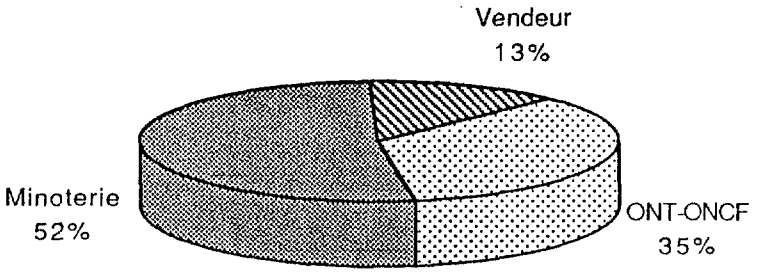

6. Durée et mode de stockage des grains

La durée moyenne de stockage du blé dur est de l'ordre de 25 jours. Toutefois cette durée varie entre 2 et 120 jours selon les minoteries.

L'orge est stockée en moyenne pendant un mois, cette durée peut varier entre 2 et 75 jours.

Mode de stockage

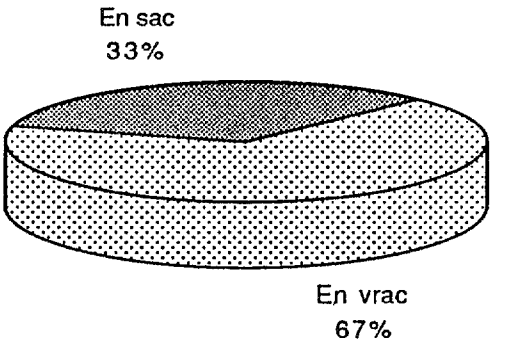

Les deux tiers des stocks aussi bien de blé dur que d'orge sont conservés à l'état de vrac ou de vrac-bardis, le reste est stocké dans des sacs.

L'utilisation des procédés de traitement des stocks est très réduite chez les MICS (10 %). Elle ne concerne que 5 unités dont 4 déclarent utiliser la fumigation.

CHAPITRE 4

ACTIVITE DE CONDITIONNEMNT ET DE TRANSFORMATION DES GRAINS

1. Matériel de nettoyage

L'équipement de nettoyage des grains de blé dur comporte le plus souvent une laveuse puisque 96% des semouleries procèdent au nettoyage humide du blé dur. Aucun lavage n'est pratiqué pour les orges, Seulement 35% des semouleries et 15% des orgeries disposent d'une table densimétrique. Un tiers des semouleries et 55% des orgeries ne sont pas équipées de cribleur. Il existe encore des unités qui ne sont dotés que d'élévateurs.

PROPORTION DES UNITES POSSEDANT LE MATÉRIEL DE NETTOYAGE CORRESPONDANT

(%)

Matériel	Semouleries	Orgeries
Table densimétrique	35	15
Cribleur	67	45
Epierreur	92	95
Laveuse	96	-
Trieur	80	67

2. Déchets de nettoyage

a- Blé dur

La quantité nettoyée de blé dur par jour est très variable. Elle est en moyenne de 226 quintaux constituant 1,5 de l'écrasement moyen.

Entre 1% et 7% de déchets de nettoyage

La quantité de déchets contenue dans les grains est elle même une variable fortement dispersée, elle varie entre 1% et 7% avec une moyenne de 5%.

La quantité de déchets par quintal de produit est liée principalement à son origine. Le blé dur importé comporte moins de déchets que celui acheté localement.

Une partie des déchets de nettoyage est vendue

Les déchets sont vendus par les minoteries à des clients de profils très différents. Les provendiers achètent le tiers de ces déchets, les agriculteurs quant à eux absorbent un peu plus du dixième.

DESTINATION DES DECHETS DE NETTOYAGE DE BLE DUR

Vente de déchets	%
Provendiers	32
Agriculteurs	11
Autres	57
Total	**100**

Le prix de vente des déchets de blé dur se situe en moyenne autour de 120 dh le quintal.

b- Orge

La quantité de déchets de nettoyage par quintal d'orge varie entre 1 et 8%. Elle est en moyenne de 3,5 kg par quintal.

La quantité d'orge nettoyée par jour varie entre 50 et 500 quintaux et se situe en moyenne à 150 quintaux soit 1,5 fois l'écrasement moyen.

Les déchets sont vendus à des clients dont les profils n'ont pas pu être identifiés. Toutefois, les agriculteurs et les provendiers font partie des principaux clients.

Le prix de vente d'un quintal de déchets d'orge oscille entre 105 et 150 dh. Il est en moyenne de l'ordre de 120 dh.

3. Matériel de transformation

3.1. Semouleries

a- Longueur des cylindres

L'hétérogénéité technique des MICS est frappante. En effet, 40% des unités de transformation du BD sont dotées d'une longueur de cylindre inférieure à 3 mètres, tandis que 35% possèdent une longueur supérieure à 6 mètres. La longueur maximale des cylindres est de l'ordre de 23 mètres.

REPARTITION DES UNITES DE BD SELON LA LONGUEUR DES CYLINDRES

Longueur des cylindres	Effectifs	%
Moins de 3 mètres	16	40
De 3 à 6 mètres	10	25
De 6 à 9,60 mètres	10	25
Plus de 9,60	4	10
Total	**40**	**100**

b- Surface de blutage

La surface de blutage varie entre 2,60 m^2 et 80 m^2. Elle se situe en moyenne autour de 16 m^2.

REPARTITION DES UNITES DE BLE DUR SELON LA SURFACE DE BLUTAGE

Surface de blutage	Effectifs	%
Moins de 10 m^2	5	13
Entre 10 et 20 m^2	12	30
Entre 20 et 30 m^2	10	24
Entre 30 et 40 m^2	9	22
Plus de 40 m^2	4	11
Total	**40**	**100**

c- Surface de sassage est essentielle pour la production de semoules

Le sassage est une des opérations cruciales dans la fabrication des semoules. Elle n'est pas possible de produire des semoules sans sasseurs. La surface de sassage des unités enquêtées se situe essentiellement entre 5 et 10 m^2. Néanmoins 18% sont dotées de plus de 20 m^2 de surface de sassage allant jusqu'à 36 m^2.

REPARTITION DES UNITES DE BLE DUR SELON LA SURFACE DE SASSAGE

Surface de sassage	Effectifs	%
Moins de 5 m^2	12	29
De 5 à 10 m^2	18	45
De 10 à 20 m^2	3	8
20 et plus	7	18
Total	**40**	**100**

3.2. Orgeries

a- Longueur des cylindres

La majorité des orgeries, plus précisément (83%) ont une longueur de cylindres inférieure à 3 mètres, seul 11% ont une longueur se situant entre 3 et 6 mètres. La longueur maximale atteint 8 mètres.

Comparées aux unités de transformation de blé dur, il semble que les orgeries ont des capacités techniques inférieures. Le matériel est plus vétuste, le procédé est moins complexe. Les conditions de travail sont plus difficiles. Des orgeries sont équipées de meules et non pas en cylindres.

REPARTITION DES UNITES D'ORGE SELON LA LONGUEUR DES CYLINDRES

Longueur des cylindres	Effectifs	%
Moins de 3 mètres	10	83
De 3 à 6 mètres	2	11
Plus de 6 mètres	1	6
Total	**13**	**100**

b- Surface de blutage

La surface de blutage se situe en moyenne autour de 12 m^2. Elle atteint un maximum de 28 m^2. Plus de la moitié des orgeries (56%) ont une surface de blutage inférieure à 10 m^2.

REPARTITION DES UNITES D'ORGE SELON LA SURFACE DE BLUTAGE

Surface de blutage	Effectifs	%
Moins de 10 m^2	7	56
Entre 10 et 20 m^2	3	22
Plus de 20 m^2	3	22
Total	**13**	**100**

c- Surface de sassage

La surface de sassage moyenne est de l'ordre de 5 m^2 et 38% des orgeries possèdent une surface de sassage comprise entre 5 et 10 m^2 mais 6% seulement ont une surface supérieure à 10 m^2.

REPARTITION DES UNITES D'ORGE SELON LA SURFACE DE SASSAGE

Surface de sassage	Effectifs	%
Moins de 5 m^2	7	56
De 5 à 10 m^2	5	38
10 m^2 et plus	1	6
Total	**13**	**100**

4. Capacité d'écrasement

a- Blé dur

La capacité d'écrasement annuelle moyenne est de l'ordre de 43.000 quintaux

La capacité d'écrasement moyenne d'une unité de transformation de blé dur s'élève à 143 quintaux par jour, soit une capacité annuelle de 43000 quintaux par an dans l'hypothèse de 8 heures de fonctionnement par jour et 300 jours d'activité par an.

La capacité annuelle d'écrasement d'une semoulerie varie entre 8000 quintaux (capacité comparable à celle d'une minoterie artisanale) et 120000 quintaux (capacité comparable à celle d'une minoterie industrielle).

REPARTITION DES UNITES DE BLE DUR SELON LA CLASSE DE CAPACITE

Capacité annuelle	Effectifs	%
Moins de 25000 quintaux	12	30
De 25000 à 40000 quintaux	10	26
De 40000 à 55000	9	22
Plus de 55000	9	22
Total	**40**	**100**

La capacité annuelle totale de transformation de blé dur est de l'ordre de 1,6 million de quintaux

Ventilées par classe de capacité, il paraît que 44% des unités ont une capacité supérieure à 40000 quintaux par an. D'autre part, 30% des unités sont dotées d'une capacité inférieure à 25000 quintaux.

b- Orge

La capacité d'écrasement de l'unité de transformation moyenne de l'orge s'élève à 97 quintaux par jour, soit une capacité annuelle de l'ordre de 30 000 quintaux.

Cette capacité varie entre 6000 et 72000 quintaux par an.

Les orgeries : une capacité de 800000 quintaux

Sur la base d'une année de 300 jours d'activité la capacité annuelle totale des orgeries serait de l'ordre de 800 mille quintaux.

Répertoriées par classe de capacité, il semble que 58% des orgeries ont une capacité inférieure à 25000 quintaux par an. D'autre part, 19% des unités sont dotées d'une capacité située entre 25000 et 40000 quintaux. Seules 23% ont une capacité annuelle supérieure à 40000 quintaux.

REPARTITION DES ORGERIES SELON LA CLASSE DE CAPACITE

Capacité annuelle	Effectifs	%
Moins de 25000 quintaux	7	54
De 25000 à 40000 quintaux	3	23
De 40000 à 55000	2	15
Plus de 55000	1	8
Total	**13**	**100**

CHAPITRE 5

PRODUCTION ET EMPLOI DES MICS

A. La production

1. Evolution de la production des MICS

a- Blé dur

Les MICS ont produit 1,2 millions de quintaux en 1992, soient 600 mille quintaux de semoules et 350 mille quintaux de farines. La transformation de ces quantités a donné lieu à 250 mille quintaux de son.

EVOLUTION DE LA FABRICATION DES PRODUITS DE BLÉ DUR (EN 1000 QX)

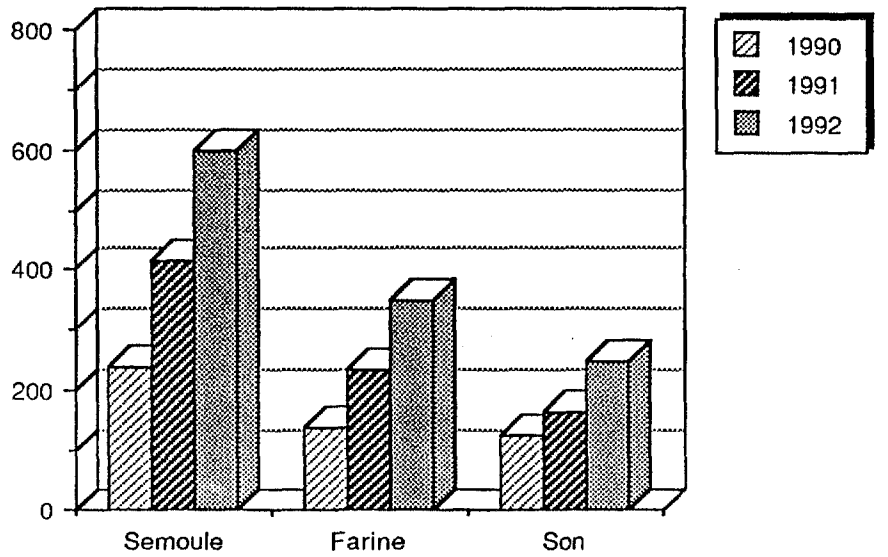

La production des semoules et farines de blé dur a connu une très forte croissance entre 1990 et 1992. Ainsi, le taux d'accroissement annuel est de l'ordre de 62% en 1991 par rapport à 1990 et de 45% en 1992 par rapport à 1991, ceci correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 54%

TAUX DE VARIATION ANNUELLE DES QUANTITES DE PRODUITS DE BLE DUR (EN %)

Produits	1991/1990	1992/1991
Semoule	74	43
Farine	69	49
Son	32	45
Total	62	45

b- Orge

La fabrication des produits d'orge est passée de 265 mille quintaux en 1990, à 300 mille quintaux en 1991 (soit un taux de variation de 13%) pour atteindre 420 mille quintaux en 1992 (soit un taux de variation de 39%).

La proportion du son dans la production est passée de 25% en 1990 à 20% en 1992.

EVOLUTION DE LA FABRICATION DES PRODUITS D'ORGE (EN 1000 QX)

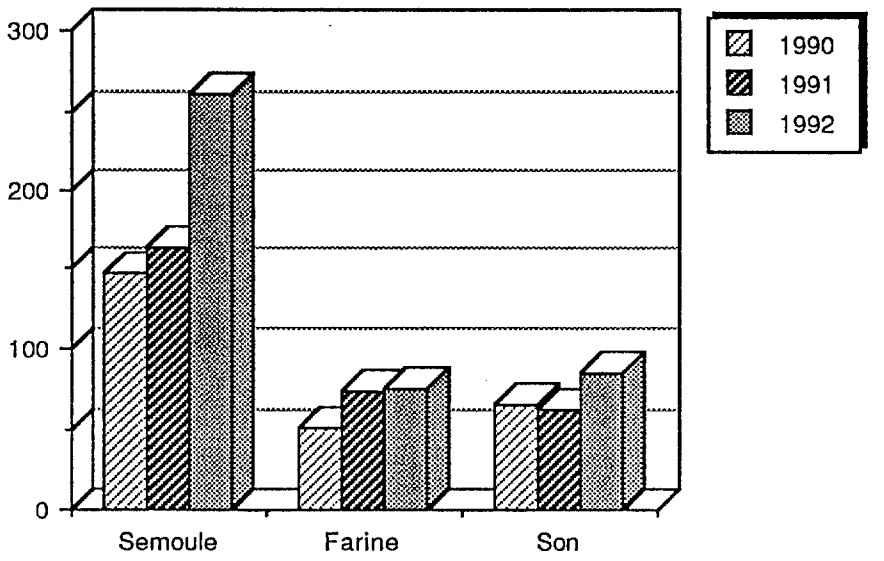

TAUX DE VARIATION ANNUELLE DES QUANTITES DE PRODUITS D'ORGE (EN %)

Produits	1991/1990	1992/1991
Semoule	11	58
Farine	43	3
Son	-4	36
Total	13	39

2. Structure de la production de 1992

a- Blé dur

L'écrasement de blé dur donne lieu à 80% de produits et 20% de son. La structure de la production reflète d'une part, les contraintes techniques de production et d'autre part la structure de la demande qui s'exprime sur le marché et qui porte essentiellement sur la semoule grosse et la semoule fine. Au niveau des farines, deux types de farines sont sous-produites : la farine-extra et la farine ordinaire.

STRUCTURE DE LA PRODUCTION EN PRODUITS DE BLE DUR EN 1992 (EN 1000 QUINTAUX)

Produits	Quantités
Semoule fine	270
Semoule moyenne	60
Grosse semoule	270
Farines	350
Son	250
Total	1200

PRODUITS DE BLE DUR

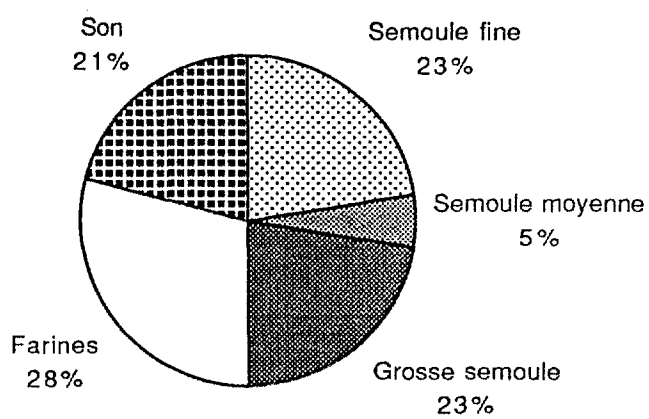

b- Orge

STRUCTURE DE LA PRODUCTION EN PRODUITS D'ORGE EN 1992 (EN 1000 QUINTAUX)

Produits	Quantités
Semoule fine	84
Semoule moyenne	52
Grosse semoule	124
Farines	75
Son	85
Total	420

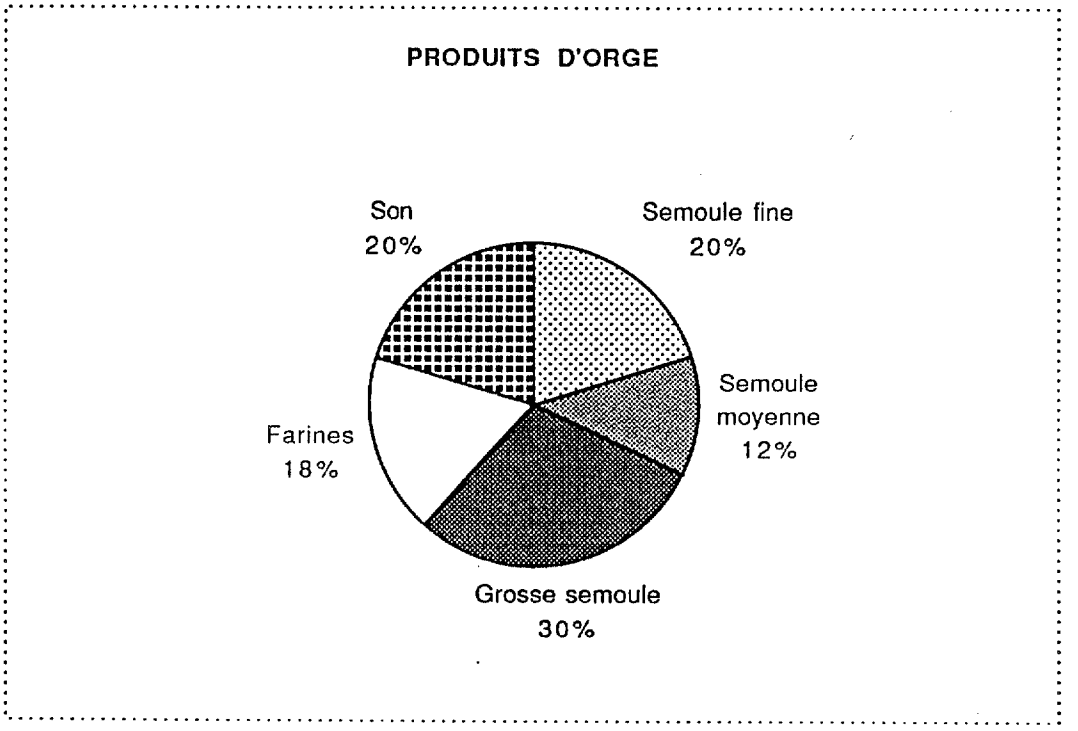

3. Fourchette des prix des produits

a-Blé dur

PRIX MIN ET PRIX MAX DES PRODUITS DE BLE DUR

Produits	Prix Min	Prix Maximum
Semoule fine	444	466
Semoule moyenne	425	451
Grosse semoule	438	458
Farines	369	386
Son	135	172

b- Orge

PRIX MIN ET PRIX MAX DES PRODUITS D'ORGE

Produits	Prix min	Prix maximum
Semoule fine	265	288
Semoule moyenne	268	286
Grosse semoule	265	290
Farines	215	247
Son	128	147

4. Circuits de distribution des produits

Les unités de blé dur utilisent des circuits de commercialisation très courts. Leurs ventes sont destinées quasi exclusivement aux grossistes (90%), les détaillants et les industriels se partagent presque égalitairement le reste.

Concernant l'orge, les grossistes absorbent 84% de la production, contre 10% pour les détaillants et 4% pour les industriels.

B. Emploi et salaires dans les MICS

1. Emploi dans les MICS

L'activité des MICS permet d'offrir 786 emplois. En moyenne une MICS emploie 16 personnes. L'effectif employé dans les unités mixtes s'élève à 17 légèrement supérieur à celui des semouleries. Les orgeries n'emploient en moyenne que 12 personnes.

EFFECTIF EMPLOYE PAR TYPE DE MICS

	Effectif employé	Effectif des moulins
Semouleries	358	22
Mixtes	217	13
Orgeries	211	18
Ensemble	786	53

Le nombre d'emplois créés varie en fonction de la nature juridique de la minoterie. Les sociétés anonymes emploient en moyenne des effectifs supérieurs à ceux employés par les autres formes juridiques.

EFFECTIF EMPLOYE PAR NATURE JURIDIQUE

	Effectif employé	Effectif des moulins
Société anonyme	480	27
SARL	161	11
Entreprise individuelle	115	11
Autre	30	4
Total	786	53

Les MICS de création récente emploient des effectifs plus importants comparativement à celles qui sont plus anciennes. Il semble que ce fat est en liaison avec les capacités importantes installées dans les nouvelles unités.

EFFECTIF EMPLOYE PAR PERIODE DE CREATION

Période de création	Effectif	Effectif des moulins
Avant 1985	358	28
Entre 1985 et 1988	252	15
Après 1988	176	10
Total	786	53

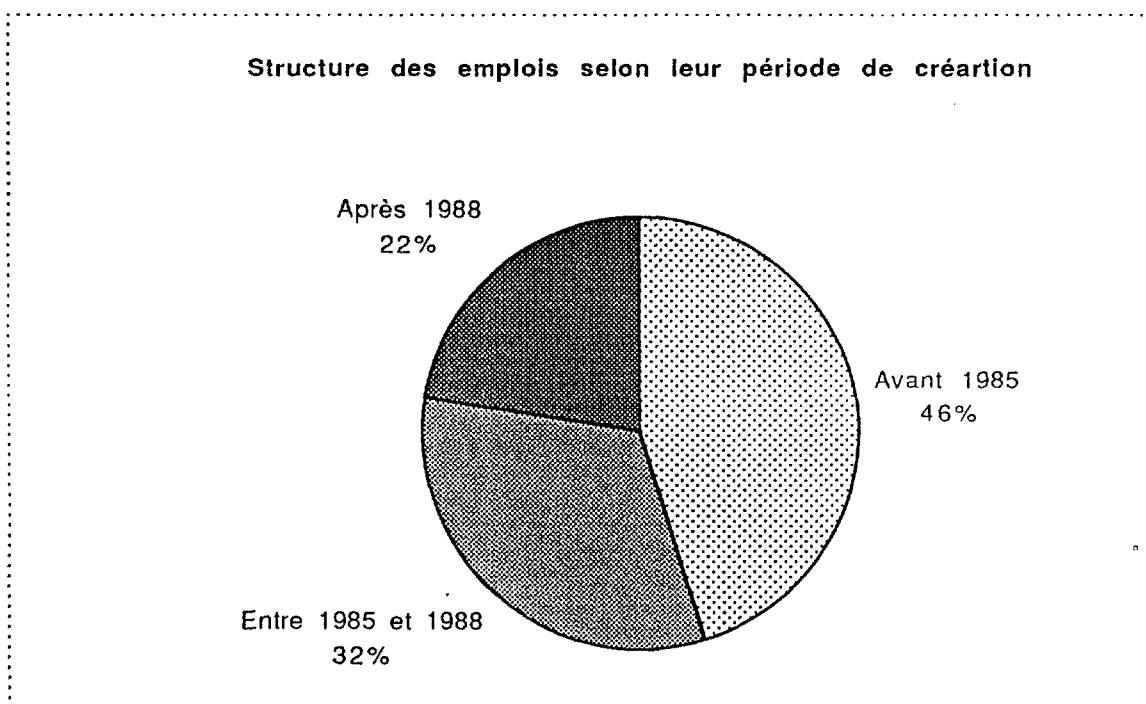

2. Structure des emplois créés dans les MICS

Les ouvriers dominent dans la structure des emplois dans les MICS avec une proportion de 63% dont 86% permanents. Les autres profils ont des poids quasi-identiques, de l'ordre de 9%.

REPARTITION DES EMPLOIS DANS LES MICS

Type d'emploi	Par Unité		Effectif
	Minimum	Maximum	
Ouvriers permanents	3	34	436
Direction	1	3	75
Techniciens	1	5	69
Commerciaux	1	5	68
Employés de bureau	1	7	69
Ouvriers occasionnels	1	16	69
Total	-	-	786

REPARTION DES EMPLOIS DANS LES MICS

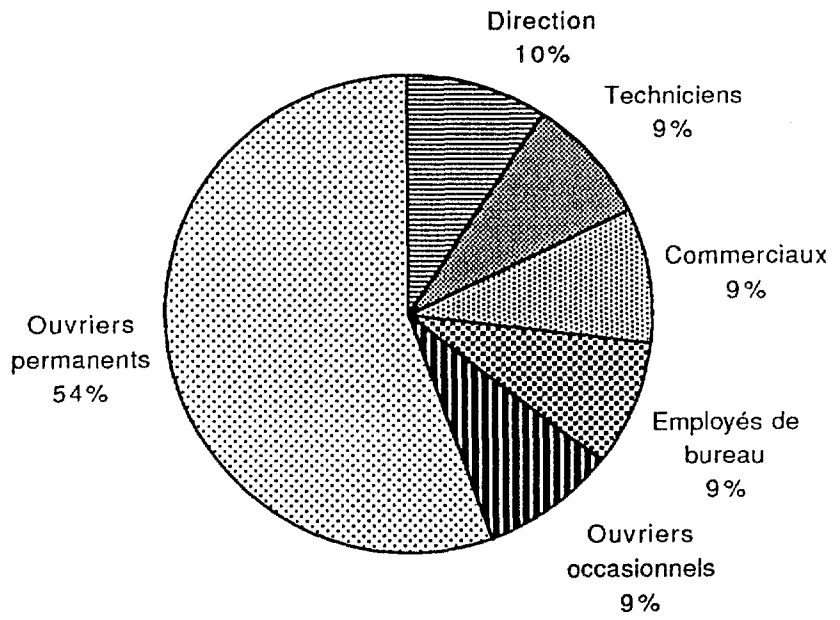

3. Rémunérations dans les MICS.

Les MICS ont distribué pendant l'année 1992 une masse salariale de l'ordre de 16 millions de dh. Les salaires mensuels moyens varient entre 1415 dh et 2400 dh selon le type d'emploi. Toutefois des disparités de rémunérations existent entre les MICS pour le même profil.

Type d'emploi	Minimum	Moyenne	Maximum
Ouvrier	1100	1415	1850
Technicien	1400	2850	7000
Commercial	1300	2400	5000

CHAPITRE 6

STRUCTURE DES CHARGES ET RENTABILITE DES MICS

1. Structure des charges

Le niveau des charges se situe en moyenne autour de 1 million de dh. Toutefois, la diversité des capacités techniques et des méthodes de gestion des unités de transformation de blé dur et d'orge fait que le total des charges varie entre 230 mille dh et 2,2 millions de dh.

Les charges d'une unité mixte se situent autour de 1,3 millions de dh, celle d'une semoulerie à 1 million de dh, alors qu'une orgerie totalise des charges de l'ordre de 800 mille dh.

Les sociétés anonymes ont supporté en moyenne en 1992 des charges de l'ordre de 1,4 millions de dh, contre 420 mille dh pour les entreprises individuelles et 900 mille dh pour les SARL.

En moyenne, les charges par quintal écrasé dans les MICS s'élève à 23,25 dirhams. Les études consacrées aux minoteries industrielles à blés, notamment celle réalisée en 1989 par le CPM, évalue à 23,5 dh le coût de mouture d'un quintal de blé auquel il faut ajouter 1,31 dh/q des frais d'approche.

STRUCTURE DES CHARGES DES UNITES DE BLE DUR PAR CLASSE DE CAPACITE

Classe de capacité	Personnel	Energie	Entretien	Fiscalité	Loyer	Frais financiers
Moins de 25000	37	31	11	10	0,5	9
De 25000 à 40000	33	28	17	10	3,5	10
De 40000 à 55000	36	35	9	8	4	7
Plus de 55000	35	35	10	14	2	3
Ensemble	35	32	12	11	2	8

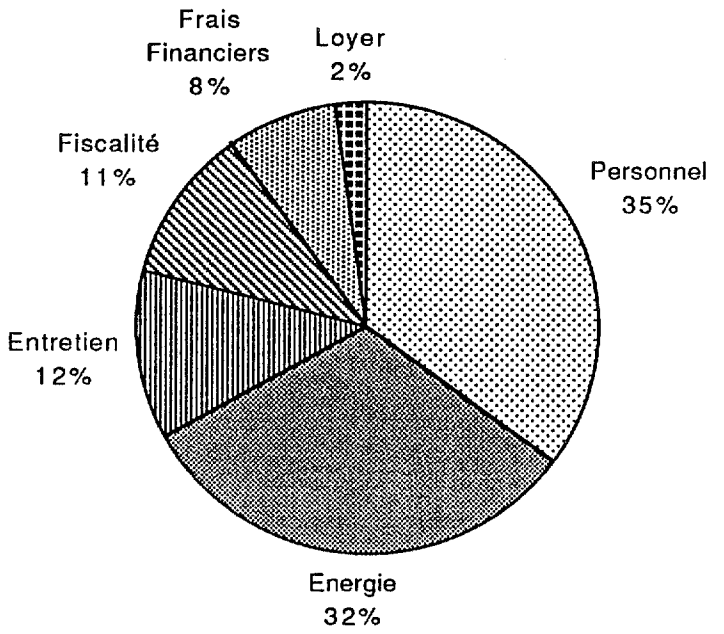

Les charges du personnel, et les frais liés à la consommation électrique sont les deux principaux postes dans les charges des MICS. Ils totalisent à eux seuls les deux tiers des charges totales. Les dépenses d'entretien représentent 11% des charges, les impôts et les taxes 11%, les dépenses locatives ne constituent que 2% des charges et les frais financiers 8%.

2. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire moyen d'une MICS est de l'ordre de 10,8 millions de dh. Il atteint en moyenne 14 millions de dh dans les le cas d'une unité de blé dur ou mixte. Par contre, une orgerie ne réalise en moyenne qu'un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 millions de dh.

Les matières premières absorbent une grande partie des recettes encaissées par les MICS, celles-ci totalisent 9,5 millions de dh.

La valeur ajoutée moyenne d'une MICS se situe autour de 757 400 dh, ce qui donne un taux de valeur ajoutée de 7%.

Structure de la valeur ajoutée

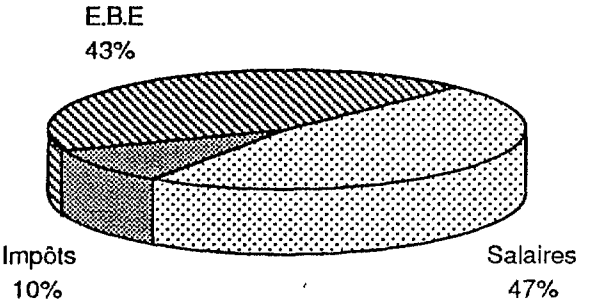

Les salaires distribués par les MICS représentent 47% de la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation EBE absorbe 43% tandis que les impôts directs constituent 10%.

CHAPITRE 7

CONCURRENCE ET PERSPECTIVES DES MICS

1. Les MICS et la concurrence

Les MIB sont dans une position de rente, leur approvisionnement est garantis et leurs marchés assurés pour la FNBT (50% de la production), les MICS doivent se forcer de "décrocher" leurs parts de marché sans aucune intervention de la part des pouvoirs publics.

La concurrence avec les minoteries artisanales se fait sentir particulièrement en cas de bonne récolte. La concurrence entre les MICS existe, c'est ce qui explique en partie les mouvements de conversion, de renouvellement et d'extension.

2. Les MICS et la libéralisation

La libéralisation totale du marché des céréales profitera aux plus fortes qui sont mieux équipées et bien gérées. Les unités qui auront des stratégies marketing performantes auront des parts importantes que les autres. Les produits seront de meilleure qualité et à des prix raisonnables. Il n'est pas exclu que les ménages s'orientent davantage vers les produits de blé dur.

3. Les MICS et la sécheresse

D'une manière générale les déclarations des minotiers dissocient deux effets de la sécheresse sur leur activité :

-**Un effet positif**, qui se manifeste par une forte demande des produits et du son.

-**Un effet négatif**, qui résulte de la carence des grains de blé dur sur le marché et les difficultés d'approvisionnement.

4. Les difficultés des MICS

-**Des difficultés financières** : les taux d'intérêts sur le marché sont très élevés et les banques exigent des garanties exagérées. Les MICS appellent les banque et la CNCA à participer au financement de leurs approvisionnements à des taux préférentiels.

-**Des difficultés d'approvisionnement** : les quantités de blé dur de qualité sur le marché sont insuffisantes et la répartition des grains importés est désavantageuse pour certaines unités.

-**Des coûts de transport élevées** : seules les unités localisées à Casablanca profitent de la proximité du port céréalier.

5. Les projets des MICS

-Certaines cherchent des associés ou des moyens financiers pour renouveler leur matériel.

-D'autres (les orgeries) ont l'intention de se convertir en unités mixtes et augmenter leur capacité de production.

-Certaines unités ont comme projet l'installation de matériel pour la fabrication de pâtes alimentaires à partir du blé dur

CONCLUSION GENERALE

L'enquête sur les Minoteries Industrielles à Céréales Secondaires réalisée par l'ONICL avec l'appui du PRCC a permis de recenser 53 établissements et de collecter des informations détaillées sur un secteur jusqu'à présent méconnu.

Les MICS sont concentrées dans quelques villes, essentiellement : Casa blanca (30), Marrakech (6), Fés-Séfrou (5), Meknés-Azrou (3) et Settat (3).

Presque la moitié des MICS ont été créées après 1985 et 20% après 1988. Environ 40% des MICS ont été rénovées. La grande majorité des MICS sont par conséquent soit récentes soit rénovées.

Les MICS sont de plus en plus tournées vers la transformation du blé dur. En effet, un quart seulement des MICS ne traitent que de l'orge, alors que 40% ne transforment que le blé dur. La quasi totalité des MICS créées depuis 1988 sont des semouleries.

Le mouvement de conversion des orgeries en semouleries est un phénomène récent mais rapide : 35% des MICS ont fait l'objet d'une conversion.

Les unités de transformation du blé dur sont relativement de petite taille, en moyenne 143 q/j soit 43000 quintaux/an pour 300 jours d'activité; 40% des MICS ont une capacité inférieure à 30 000 qx/an. La capacité d'écrasement maximale est de l'ordre de 120 000 qx/an.

La capacité totale de transformation de blé dur est estimée à 1,6 millions de quintaux avec un taux d'utilisation global des capacités d'environ 75%.

Les semoules représentent environ 53% des produits, y compris le son. D'autre part, les écrasements des MICS en blé dur ont plus que doublé entre 1990 et 1992.

La capacité de transformation d'une unité de transformation de l'orge est en moyenne de l'ordre de 97 qx/j soit une capacité annuelle de l'ordre de 30 000 quintaux; toutefois il semble que 54% des unités ont une capacité inférieure à 25000 quintaux.

La capacité totale de transformation de l'orge serait d'environ 800 000 quintaux.

Les approvisionnements des MICS en blé dur sont estimés à 1,4 millions de quintaux en 1992. Ils sont dominés par les grains d'importations (66%). De même, les MICS ont acquis 395 000 qx d'orge en 1992 dont 47% est d'origine extérieure.

La durée de stockage des grains dans le MICS est en moyenne de 25 jours pour le blé dur et un mois pour l'orge. Les stocks sont généralement conservés à l'état de vrac ou de "vrac bardis". La pratique de traitement des stocks est quasi-inexistente.

L'activité des MICS permet d'offrir environ 800 emplois composés essentiellement d'ouvriers permanents (55%). Les MICS ont distribué en 1992 une masse salariale de l'ordre de 16 millions de dh.

Le chiffre d'affaires global du secteur est estimé à 573 Millions de dh. Toutefois les matières premières absorbent une partie importante des recettes ce qui donne un taux de valeur ajoutée relativement faible, de l'ordre de 7%.

Les MICS et les minoteries industrielle à blés ne sont pas actuellement en concurrence. Elles interviennent sur deux segments de marché nettement séparés. En effet le MICS sont essentiellement positionnées sur les produits de blé dur et de l'orge.

D'autre part le secteur de MICS ne possède pas une capacité d'écrasement suffisante pour prendre des parts de marché importantes aux MIB du moins à court terme. En effet, la capacité d'écrasement des MICS ne représente que 2,5% de la capacité des minoteries artisanales et un peu plus de 4% de la capacité des minoteries industrielles à blés.

LEXIQUE TECHNIQUE DES MINOTERIES INDUSTRIELLES A CÉRÉALES SECONDAIRES

Epierreur

Une machine pour la séparation des pierres et autres particules plus denses que la céréale à nettoyer (blé). La séparation est favorisée par l'action combinée de l'aspiration et la vibration (mouvement giratoire).

Laveuse

Plutôt appelée laveuse-Essoreuse: c'est une machine qui lave le grain (blé) pour nettoyer la surface et le sillon place favorite pour la poussière. Elle est utilisée pour l'élimination de pierres et aussi pour humidification du blé. Elle est couplée à une essoreuse qui retire par centrifugation l'excès d'eau.

Longueur de cylindres

L'écrasement s'effectue par le passage des grains entre une paire de cylindres qui tournent en sens inverse à différentes vitesses, La longueur de cylindres est le cumul des longueurs utiles d'écrasement que constituent les paires de cylindres dans une minoterie , La longueur unitaire d'écrasement varie entre 600 mm et 1000 mm.

Plansichter

Machine de tamisage de produits écrasés. Elle est constituée de piles de tamis. Elle permet la séparation de la farine et le classement des produits selon la taille des particules.

Sasseur

Machine pour le classement de semoules. Elle fonctionne sous l'action combinée de la vibration et l'aspiration. La présence de farine dans les produits à sasser constitue un handicap pour le bon fonctionnement et le réglage des sasseurs. En général: il est considéré la machine la moins hygiénique et la plus difficile sur le plan du réglage et de la maintenance au niveau d'une minoterie.

Trieur

Appareil utilisé dans le nettoyage des céréales. Il permet de retirer un certain type d'impuretés.